

ESSAIS | La coopérative DuranSia a planté au début de l'année une parcelle-test de lentilles en association à Gréoux-les-Bains.

À la recherche du meilleur mariage pour la lentille



En 2018, à la suite de la baisse des cours des céréales la coopérative GPS a lancé une gamme de légumes secs baptisée *Fermiers de Provence* afin d'offrir des cultures alternatives aux producteurs du plateau de Valensole.

Devenue depuis DuranSia après sa fusion avec son homologue haut-alpine Alpes Sud les recherches au sein de la coopérative se sont poursuivies notamment dans le cadre du projet Pacaleg. Ce projet régional porté par le CTCPA dont les chambres d'agriculture Paca sont partenaires vise à « participer à la création de nouveaux produits alimentaires à base de légumineuses afin d'inciter les entreprises agroalimentaires de transformation à cette production. La création d'une demande locale de matière première permettrait alors d'inciter les acteurs de l'agriculture à poursuivre et améliorer leur production locale de légumineuses ».

L'idée sera, à terme, de structurer toute une filière autour de ces nouvelles productions. Dans ce cadre, la coopérative a planté des parcelles d'essai et proposait le 14 juin de visiter l'une d'elle située à Gréoux-les-Bains. Valentine Neyret, responsable filière légumes secs et référente agriculture biologique au sein de la coopérative était chargée de présenter les résultats de ces tests.

Plusieurs associations

L'objectif de ces essais était de mettre en culture des lentilles en association avec d'autres espèces et avec différentes densités de semis pour voir quelle sera la meilleure association à proposer aux agriculteurs intéressés pour se lancer dans cette culture.

La réflexion portait principalement sur trois axes : agronomique, industriel et commercial. Agromomique tout d'abord pour acquérir des compétences et des connaissances pour trouver une association pertinente et percutante. Industriel ensuite afin d'améliorer le travail au sein de l'usine GPS pour faciliter le traitement des produits et garantir une qualité optimale. Et enfin commercial en repensant le packaging pour qu'il colle plus avec l'idée d'une filière durable et locale.

Tout un travail est également mené avec les producteurs sur le calcul des coûts de revient afin de trouver le prix juste pour permettre un développement de la filière et qu'elle soit rémunératrice.

La lentille a ainsi été associée à plusieurs céréales et autres légumineuses selon sept modalités. Ils ont utilisé le blé dur, le blé tendre, l'orge, le sarrasin, le pois chiche et la cameline. Différentes densités de semis ont été réalisées : 35 kg/ha, 43 kg/ha et 52 kg/ha.

Pour chaque association des relevés précis ont été effectués afin de mesurer la levée, la floraison des

lentilles, la maturité et la récolte ainsi que la présence d'adventices. Des fiches ont été dressées mentionnant pour chacune d'entre elles : les atouts, les contraintes, les opportunités et les menaces.

Recherche et innovations

Ainsi l'association lentille/blé dur avec des densités respectives de 75 et 35 kg/ha révélait par exemple comme atouts : une résistance au gel jusqu'à -4 C, une maturation en juillet, une absence de prédation, un tallage avec effet couvrant rapide, une expérience de production dans le département. Au niveau des contraintes il s'agit d'une culture très exigeante en eau et en nutrition et qui est sensible au stress hydrique.

Le blé dur a également un effet tuteur de la lentille et sa couleur dorée facilite le tri. Cependant, il pourrait rentrer en compétition des ressources et des espaces en cas de mauvaise maîtrise de la densité. De plus son grain dur nécessite de régler la batteuse très serrée ce qui détériore la lentille.

Au regard des résultats de croissance (voir graphique) l'association

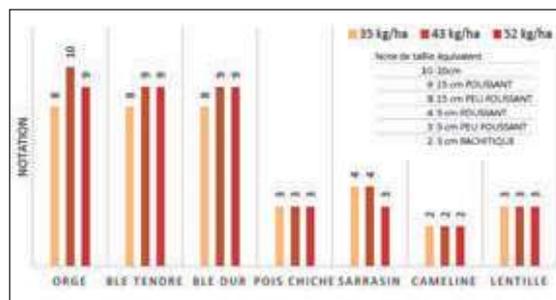


Valentine Neyret a présenté les résultats de ces essais sur la lentille en association directement sur la parcelle située à Gréoux-les-Bains.

qui se détache est l'orge suivi de près par les blés.

Dans le cadre du projet Pacaleg en parallèle de ces essais de cultures tout une réflexion est menée sur la structuration de la filière avec de la recherche au niveau de la création de plats innovants et intéressants utilisant ces légumes afin de proposer la meilleure valorisation possible et des débouchés.

A.G.



Croissance des lentilles selon l'association.

Informations : Valentine Neyret, DuranSia, Tél. : 06 70 65 51 47 ou v.neyret@durasia.coop

Un accord de coopération pour la diversification des cultures sur le plateau de Valensole

Le lundi 14 juin les partenaires de la démarche REGAIN, qui accompagne les agriculteurs du plateau de Valensole dans la transition agroécologique par le développement de pratiques performantes, résilientes et préservant l'environnement, et la coopérative DuranSia ont signé un accord de coopération.

La démarche REGAIN regroupe le parc naturel régional du Verdon, la chambre d'agriculture des Alpes-

de-Haute-Provence, la Société du canal de Provence (SCP) et la chaire d'entreprises Agrosys de Montpellier SupAgro. Elle a été lancée officiellement en 2016 mais depuis 2015 de nombreuses actions ont été menées comme la mise en place d'un réseau de suivi de la fertilité des sols chez 30 agriculteurs, des travaux d'expérimentation et d'accompagnement pour améliorer l'efficacité de la fertilisation et de l'irrigation, ou encore des projets de

diversification des paysages agricoles comme la plantation de haies. Afin de poursuivre leur développement les partenaires de Regain veulent agir en faveur de la diversification des cultures, l'amélioration de la fertilité des sols, la diversification des paysages, la diminution des intrants chimiques, la sécurisation de la production et la rentabilité des exploitations. C'est pourquoi ils ont souhaité collaborer avec la coopérative DuranSia

pleinement engagée sur ces problématiques afin de construire un projet commun.

Lors de cette signature étaient présents : Frédéric Esmiol, président de la chambre d'agriculture 04 ; Christophe Bianchi, vice-président du parc du Verdon, délégué à l'agriculture qui représentait Bernard Clap, le président du parc ; Jean-Marc Philip directeur commercial de la SCP qui représentait Jean-Luc Ivaldi, le directeur général ; Jacques Wery, professeur à l'institut d'agronomie et initiateur historique de la démarche REGAIN pour représenter Anne-Lucie Wack, directrice générale de Montpellier Supagro, et enfin Didier Marie, directeur général de DuranSia.

Chacun des signataires a prononcé un discours afin de se féliciter de cet accord qui renforce un peu plus la démarche originelle et souligner l'importance de soutenir et de créer de nouvelles filières pour aider les agriculteurs du plateau de Valensole. Tout en les aidant à avancer, à évoluer et à progresser dans des pratiques toujours plus vertueuses grâce à un accompagnement par des professionnels et des experts. Un travail main dans la main pour se projeter dans l'avenir et continuer à aller de l'avant.

A.G.



La signature de cet accord renforce la coopération entre les différents partenaires impliqués dans le projet REGAIN.